

# test

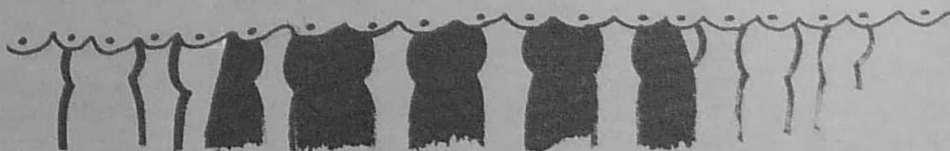
MENSUEL BRETON

15 janvier-15 février 1973

N° 3

2 F

LE TÉMOIN DE L'ACTUALITÉ EN BRETAGNE



**RENNES :**

**LA TRAITE DES JEUNES**

# Sommaire

P. 3 : Echos-Test

P. 5 : René Vautier :  
breton et cinéaste

P. 6 : Mammouth :  
la grève se paye

P. 7 : Noté ce mois-ci

P. 8 : Citroën -  
C.E.T. Saint-Etienne :  
la traite des jeunes

P. 10 : Courrier des lecteurs  
Youenn Penn Baz  
et le Royaume Uni

P. 11 : Keïneg :  
la Bretagne à Paris

P. 12 : Echos-Test

P. 14 : Le Joint français :  
une grève significative

P. 15 : Y. Fouéré  
répond à l'U.D.B.  
Le Billigou d'or

P. 16 : Notre grand concours

Il est encore trop tôt pour dire si « Test » a beaucoup d'avenir (à ce propos, que les abonnés ne s'inquiètent pas : s'il nous faut un jour arrêter la parution, ils seront remboursés. Mais on n'en est pas là).

Des atouts, on en a quelques-uns : vous, lecteurs, qui achetez « Test », et nous faites part à l'occasion de vos impressions. Elles sont dans l'ensemble favorables, souvent même très bonnes. Il y a bien quelques grincheux, du style : « Vous êtes des autonomistes, pouah ! », ou bien : « Vous démolissez tout et ne proposez rien en échange. » Airs connus.

Mais il y a du nouveau. « Test » a paraît-il été « récupéré » par des « gauchistes hexagonaux », ceux de « Tempêtes - L'Idiot International ». Sur nos relations avec « Tempêtes », nous nous sommes expliqués dans le numéro 1. Il n'y a rien de plus et rien de moins que ce qui a été dit.

Ça n'empêche pas certains, sans savoir, de nous chercher des poux dans la tête. Et c'est dommage. Surtout quand ils utilisent, pour nous glisser des bâtons dans les roues, un autre journal, breton par surcroît. Et de gauche, pour couronner le tout !...

Il faut dire qu'à part « Témoignage chrétien », « Sav' Breizh », « Tempêtes », « L'Express » (un petit mot) et « Ni » (dans son numéro 23, parce que dans le 24, c'est une autre paire de manches — voir page 13), on n'a pas été aidés par les chers confrères : ils nous ont tout bonnement ignoré. Comme si cela n'avait aucune importance que naisse en Bretagne un nouveau journal.

Rédigé par des journalistes professionnels, illustré par des dessinateurs qui mériteraient de l'être, « Test » a la tare de n'être enfermé que dans un seul carcan : Paris et sa presse nous ignorent, les militants politiques bretons se méfient de ce nouveau-venu trop humble pour être honnête.

Peut-être à leurs yeux n'avons-nous pas assez précisé notre but ? Alors, voici, très sommairement, le double objectif de « Test » : pallier les carences de la presse commerciale et faire en sorte que les Bretons aient dans leur pays un journal qui allie l'information à l'humour. « Test » se veut un élément parmi tant d'autres de cette culture populaire et autonome que le peuple breton se construit tous les jours.

## TEST : le témoin de l'actualité en Bretagne

Imprimé par N.P.P., 29 rue du Soleil, 75020 Paris, édité par la Société des Editions populaires de Bretagne. Diffusé par les N.M.P.P.

Directeur de la publication : Etienne Bolo.  
Le courrier est à adresser à « Test », c/o N.P.P., 29 rue du Soleil, 75020 Paris.

ABONNEMENTS : Un an (13 numéros) : 25 francs.  
Les chèques sont à libeller au nom de la S.A.R.L. S.E.P.O.B., compte n° 2400 Banque de Bretagne, Morlaix.

P. 16 : Notre grand concours

## ECHOS-TEST - ECHOS-TEST - ECHOS-TEST - ECHOS-TEST - ECHOS-TEST - ECHOS-TEST

### Les régionalistes à l'O.R.T.F. ?

La France régionaliste aura-t-elle accès à ces antennes qui, depuis Paris, envoient la bonne nouvelle aux provinciaux ? Qui sait. Le Parti fédéraliste européen (vous connaissez ?), présidé par le professeur strasbourgeois Guy Héraud, ambitionne de présenter les 76 candidats aux législatives qui lui donneront accès à l'O.R.T.F. En Alsace, des candidatures P.F.E. ont été déposées à Colmar, Strasbourg et Mulhouse. Les Flamands du « Courrier Illois », les Francs-Comtois de la section comtoise de l'Internationale fédéraliste et le Mouvement pour une région Savoie sont aussi sur les rangs tandis que dans le sud de la France quelques candidatures ont été déposées par « Foible d'Occ » la section Gasconne de l'Internationale fédéraliste et l'« Asso regionalista catalana ». En Bretagne, le Parti fédéraliste européen arbore l'étiquette S.A.V. : on y recherche toujours des candidats pour attendre les 33 autozones, il en manquerait une dizaine.

Parmi ceux qui sont déjà connus : Yann Fouéré, le seul candidat dont les lecteurs du « Télégramme » de Brest et de l'Ouest ignorent jusqu'au nom l'ancien sous-préfet de Morlaix eût un effet le tort d'être pendant la guerre l'un des dirigeants de « La Dépêche de Brest » qui enfanta « Le Télégramme ». Depuis, son nom ne se prononce que sous le manteau dans les couloirs de la rédaction... Les Bas-Bretons ne sauront donc pas que c'est à Dinan que Fouéré fera sa rentrée politique face à notre bien-aimé président Eléven.

Reste à savoir si ces organisations acceptent de bon cœur ce soutien. L'U.D.B. qui juge néfaste le rôle du F.L.B. n'y attachera certainement aucune importance. S.A.V. qui a hérité d'un journal ouvert aux clandestins de toutes sortes pourrait juger un peu trop voyant la coloration occasionnelle du communiqué. Quant au P.S.U., ferait-il la fine bouche alors que l'un de ses candidats bretons, membre de sa direction politique nationale (française...), Guy Caro, est l'un des fondateurs du F.L.B. 2 (égal, créé en 1969) ?

A long terme, le F.L.B. se fixe comme but « la construction d'un Bloc d'Union nationale dont ne serait exclu que l'oligarchie bretonne collaborationniste ». En attendant ce « happy end », le F.L.B. a décidé de suspendre les opérations de l'A.R.B. pendant la période électorale.

Méfiez-vous des contre-voies !

Un film sur le F.L.B. ? C'est, croit-on, ce que prépare la firme cinématographique française Gaumont.

tion du gouvernement français pour l'en empêcher est injustifiée, et nous n'allons pas y envoyer l'un de nos André Malraux locaux. Nous voilà donc prévenus. En cas de bagarre, aucune aide ne sera à attendre du Pakistan !

Elections : un pas à gauche du F.L.B.

On savait déjà une fraction du F.L.B. socialisante. Un communiqué relatif aux élections législatives semble marquer encore un pas dans cette direction puisqu'il se termine par « Vive la République démocratique et socialiste bretonne ! » (ça, c'est l'ancodote) et surtout parce qu'il appelle (ça, c'est sérieux) à voter au second tour de façon à « abattre la coalition réactionnaire et conservatrice au pouvoir en France ». L'affaiblissement ou la chute de la majorité créerait, selon le F.L.B., « un certain nombre de conditions favorables au développement de notre lutte pour la libération nationale et pour le socialisme ».

Pourtant, il convient d'être circonspect, car rien ne prouve que cette attitude soit celle de la majorité des membres du Front.

Au premier tour, le F.L.B. appelle à voter « pour les candidats nationaux des partis S.A.V. et U.D.B., également mais de façon sélective pour les candidats présentés par le P.S.U. français ».

Reste à savoir si ces organisations acceptent de bon cœur ce soutien. L'U.D.B. qui juge néfaste le rôle du F.L.B. n'y attachera certainement aucune importance. S.A.V. qui a hérité d'un journal ouvert aux clandestins de toutes sortes pourrait juger un peu trop voyant la coloration occasionnelle du communiqué. Quant au P.S.U., ferait-il la fine bouche alors que l'un de ses candidats bretons, membre de sa direction politique nationale (française...), Guy Caro, est l'un des fondateurs du F.L.B. 2 (égal, créé en 1969) ?

A long terme, le F.L.B. se fixe comme but « la construction d'un Bloc d'Union nationale dont ne serait exclu que l'oligarchie bretonne collaborationniste ». En attendant ce « happy end », le F.L.B. a décidé de suspendre les opérations de l'A.R.B. pendant la période électorale.

Méfiez-vous des contre-voies !

Un film sur le F.L.B. ? C'est, croit-on, ce que prépare la firme cinématographique française Gaumont.

Pour ce, ses journalistes ont fait le rituel pèlerinage en Irlande pour interviewer non moins rituellement Yann Gouliet. Afin de donner un peu de sel à leur reportage, ces envoyés spéciaux auraient été jusqu'à déguiser quelques bonshommes en maquisards bretons et à les filmer à l'en-tour.

Le F.L.B.-A.R.B. s'en est plaint dans un communiqué et traite le document de Gaumont de « provocation à caractère gratuit venant opportunément avant les élections législatives ». Et de lancer un sérieux avertissement à la presse.

Normal. On prend note. Mais le F.L.B.-A.R.B. ne devrait-il pas se demander si ces reportages-bidon, il ne les provoque pas par son attitude de vieille coquette : un petit peu de mystère, mais pas trop quand même. Un exemple : les communiqués reçus par la presse. Ils sont tous authentifiés par un même cachet (une épave incrustée dans une hermine s'inscrivant dans un cercle formé des lettres : « Front de libération de la Bretagne »), mais parmi ces communiqués signés Morvan ou Gallouédéc, nous avons eu la surprise d'en recevoir un paraphé du nom d'un vieux militant de la région nantaise, membre de la Fédération n° 13 du parti S.A.V. Il y avait ajouté son adresse...

Le combat clandestin que certains Bretons ont choisi s'accommoderait-il mieux des fantaisies de leurs camarades que des extravagances de journalistes parisiens en mal de sensationnel ?

Soldats bretons emprisonnés en R.F.A. ?

Selon certaines informations, plusieurs soldats bretons subissant leur service « national » au sein des forces françaises d'occupations en Allemagne Fédérale, ont été arrêtés pour avoir distribué dans leur caserne des tracts dénonçant la situation en Bretagne. On attend un démenti de Michel Debré.

« Le Kérisnel » a laissé cinquante-cinq chômeurs sur le quai

Annoncée à grand renfort de photos dans « Le Télégramme » et « Ouest-France », la mise en service du « Kérisnel », cat-ferry effectuant la liaison Roscoff-Plymouth et dont la marraine est Mme Alexis Gourvenec, n'a pas fait que des heureux.

Mais, cela, on ne la pas dit. Avant la venue du « Kérisnel », Roscoff comptait 60 dockers. Pendant quatre mois de l'année (février, février, mars et avril), ces dockers effectuaient la manutention des légumes. Ils gagnèrent 1300 francs par mois. Le reste de l'année, ils se louaient pour la campagne sucrière ou parcouraient l'Angleterre comme « jolines ».

Depuis le « Kérisnel », les Maisons Raillard et Piron, deux transitaires de Roscoff qui les employaient, les ont mis au chômage. En effet, si sur les 60 dockers de Roscoff 2 ont été embauchés comme tractoristes (embarquement et débarquement des camions sur le « Kérisnel ») et 3 autres par des grossistes pour charger leurs remorques, 55 hommes restent sur le pavé du quai de Roscoff, chômeurs au moins quatre mois de l'année.

### La casquette de Pressard

Notre « Billigou d'or » du mois dernier se monte la tête. Figurez-vous que, dans les listes d'investiture aux élections, il devait partager sa casquette majoritaire avec le député sortant de la circonscription Hennebot - Le Faouët, Paul Ihuel. Faire ça à un adjoint au maire de l'île aux Moines, à un secrétaire fédéral de l'U.D.B., à un membre du Comité central ! L'homologue morbihannais d'Antoine Caill démissionna donc de tous ses postes à l'U.D.B. et jura de se présenter comme « gaulliste de pro-



grès social pour le développement de la région... (On trouve vraiment n'importe quoi sur les étiquettes...)

Mais à son âge, Ihuel n'avait plus besoin de casquette. Il le fit dire. Et accepta par la suite le bêtet « réformateur ». Pressard se retrouve donc seul candidat gouvernemental dans sa circonscription. En plus d'une casquette, il aura donc une belle veste qu'il enfilera dès le premier tour avec l'aide des autres candidats, Crépeau, communiste, et Evenou, udéiste.

**Manifeste des chanteurs bretons**

Nous avons eu connaissance du texte d'un manifeste adopté par la majorité des chanteurs bretons réunis à Plesials le 12 novembre. En voici le texte :

« Depuis quelques années, la montée des luttes a fait apparaître une nouvelle pratique de la chanson, ce qui a entraîné une réunion des chanteurs, musiciens et poètes bretons.

« Un chanteur breton doit être solidaire de la lutte de libération politique, économique, sociale et culturelle du peuple breton (par exemple, soutien au Joint français, Oraby à Guidel, Kaelins à Plémet, procès F.L.B., meeting en faveur de la lutte bretonne, etc.).

« Cette position vis-à-vis de notre lutte entraîne notre soutien à toutes les luttes semblables dans le monde. Nous soutenons donc la lutte de tous les peuples et minorités contre le capitalisme et l'impérialisme, contre l'oppression politique et culturelle (Basques, Catalans, Coréens, Irlandais, Kurdes, Occitans, Vietnamiens...).

« Nous constatons :

- « un étouffement de la créativité populaire par l'ultra-brasson qui la bourgeoisie fait des mass-media (journaux, télé radio, maisons de disques...);
- « un asservissement de l'aspiration sexuelle au profit de la consommation (chansons d'amour industrielles, pinces-fesses lucratives);
- « La classe possédante ne fait délibérément pour en tirer profit. Nous refusons cette entreprise d'abusivement orchestrée par le « show business ».

Notre expression a toujours été et sera toujours au service du peuple.

Ont signé ce manifeste : Michel Baïre, Gérard Delahaye, le groupe Diabolou et Menez Perrec, Youenn Gwerin, Serge Kergriff, Evgen Kirjuel, Yvon Le Men, le groupe de la Jeune Garde, Myrdhin, le groupe Ar Philhaouerien, Yvon Roussel, Gilles Servat, le groupe Son Ar Dignarech, Lamannar, Fatouk Le Massay, Yves Gweltas, René Le Marer, Gilles Cardon, Philippe Bonnier, le groupe « An tri Yann ar Naoned », Gweltaz Ar Fur, Xavier Grail, Alain Guel, Rowing Gambiers, Gérard Duco, Patrick Ewan, Christèle Noguez, Yann-Ber et Mickael.

Les deux échos qui suivent paraissent avec un mois de retard. Une explication : posés huit jours avant la parution du numéro 2 de « Test », ils ont mis plus d'une semaine à faire le voyage Bretagne-Paris. Les P.T.T. sont vraiment le plus beau fleuron de l'administration française ! Vous jugerez comme nous que cette petite histoire ne manque pas de sel en prenant connaissance du sujet de l'un des textes retardés...

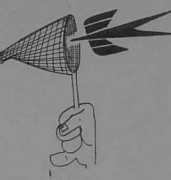
**Les mystérieuses lettres de Lanvian**

Comment une lettre annoncée comme postée le 27 septembre à Brest peut-elle arriver à ses destinataires à la fin du mois d'octobre avec un cachet postal datant du 27 novembre ? C'est l'insoluble problème auquel furent confrontés onze agriculteurs de Lanvian en Saint-Divy (Finistère).

Reprenons les choses chronologiquement, c'est plus sûr :

Le 23 octobre, le juge d'expatriation près le Tribunal de Brest se rend à Lanvian pour estimer le prix des terrains où doit être construite la raffinerie de maître Lombard. Pas question d'estimer, disent huit propriétaires, on a rien reçu d'officiel.

Le représentant de la S.E.M.A.E.S. (Syndicat mixte pour la création de zones in-



GARRE

industrielles dans la région de Brest) intervient alors pour préciser que les avis d'expatriation ont été expédiés le 27 septembre. Si les cultivateurs ne les ont pas reçus, tant pis pour eux !

Cinq jours plus tard, les volets qui arrivent ces lettres mystérieuses. Sur l'enveloppe une date d'oblitération : celle du 27... novembre.

Panique aux P.T.T. de Brest. Après trois jours de silence et de recherches, on trouve un coupable : une machine défectueuse. La preuve, les accusés de réception écrits à la main sont, eux datés du 27 octobre. Les sceptiques qui s'insurent sur ce n'est pas par hasard que le carnet de vérifications aurait été porté manquant pendant deux jours sont évidemment de mauvaises langues.

La SEMAEB de conclure, cette simple erreur matérielle n'a rien de la régularité et la correction de la procédure. Ben voyons ! Pourtant, les agriculteurs de Lanvian ne sont pas tout à fait convaincus. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est « Le Télégramme ». On murmure qu'un inconnu (...), se serait présenté à la poste de Brest quelques jours après la visite du juge. A un guichet, il aurait sorti les lettres recommandées en question et qui auraient donc dû être envoyées le 27 septembre, espérant ainsi réduire au silence les contestataires, en se remontrant à un bienheureux hasard qui, sans jamais, aurait pu faire en sorte que le cachet portât la date du 27 septembre.

Mais, semble-t-il, le coup de pouce aurait été donné dans le mauvais sens d'un mois d'avance au lieu d'un mois de retard. Ce sont des choses qui arrivent, mais allez donc expliquer aux expropriés !

**Un autre procès F.L.B.**

La Cour de Streté de l'Etat commence bien l'année. Elle a de nouveau un procès sur les bras. An ! le vous jure, ces Bretons ! Et toujours la même étiquette : F.L.B. A croire que chaque militant en mal d'illégalité s'en sert.

L'accusé est un cheminet de quarante-sept ans habitant la banlieue parisienne. Le Maho (c'est son nom) avait été écroué le 5 mai dernier pour destruction d'édifices par explosifs et détention d'armes de guerre. On lui reproche le plastique d'un cabinet d'affaires à Paris en septembre 1971 et d'une maison à Aubervilliers en avril 1972. Il a été libéré le 13 octobre.

Il sera seul au banc de l'infamie (français) lors du procès. Mais une ombre planera sur les débats : celle de Yann Goulet, ancien chef des « bagdadou stourms » (service d'ordre du Parti national breton), dont les membres se baladaient pendant la guerre en uniformes blancs et noirs avec un brassard frappé de triskell. Cette ressemblance avec une tenue nœud outre Rhin devait leur coûter cher. Yann Goulet fut d'ailleurs condamné à mort en 1947.

Agé de cinquante-cinq ans, il vit maintenant en Irlande où il a monté un atelier de décoration. Secrétaire général d'un hypothétique et fumeux Comité national de la Bretagne libre, il est inculpé de complicité dans l'affaire Le Maho : ce serait même lui qui aurait donné les ordres ! Yann Goulet peut cependant sculpter en paix : il n'y a pas d'accord d'extradition entre la France et l'Irlande.

**RENÉ VAUTIER : COMMENT PEUT-ON ETRE BRETON ET CINEASTE ?**

31 décembre 1972. A Plomelin, son siège, l'U.P.C.B. (Union de Production Cinéma Bretagne) fête à la fois ses deux années d'existence, la sélection de ses deux films pour représenter le cinéma français dans les festivals, le Grand Prix de la Critique internationale reçu pour *Anoir vingt ans dans les Arzès*, le 250 000 spectateur français de ce film et son succès à la semaine de la critique à New York. 1<sup>er</sup> janvier 1973. A Plomelin, René Vautier, le responsable de l'U.P.C.B., entame sa deuxième grève de la faim. Elle dure encore, plus de quinze jours après, sans avoir beaucoup troublé le silence feutré de la grande presse parisienne. (Cette idée, aussi, de faire - par principe - la grève dans un patelin perdu, quelque part en dessous de Quimper, aux confins de la France L., Bref, au milieu des aloues d'or et des dolmens, comme on dit dans la capitale... Comme si, surtout dans le domaine culturel, il pouvait se passer quelque chose d'un peu important en France en dehors de Paris...)

Et pourtant. Les trois raisons de la grève de Vautier méritent un peu d'attention : protestation contre l'hypocrisie de la censure cinématographique en France, protestation contre cette autre forme de censure que sont les méthodes d'attribution des aides au cinéma, protestation enfin contre l'asservissement de l'O.R.T.F. et les mensonges concernant la 3<sup>e</sup> chaîne « régionalisée ».

Le premier point concerne donc la censure cinématographique. René Vautier, qui a déjà dû se battre pour « *Anoir vingt ans dans les Arzès* » et cette fois-ci pour « *Octobre à Paris* », veut obtenir « que le ministre des Affaires Culturelles rende public le fait que la commission de censure n'a pas à prendre de déci-

sions sur le contenu politique d'un film... ».

Quant au second, il élargit encore le débat — et nous y reviendrons largement dans un prochain numéro de « Test » — il s'agit cette fois de l'utilisation de l'argent des spectateurs de l'hexagone, argent destiné à alimenter le fonds d'aide du cinéma et distribué par des commissions dépendant du ministère des Affaires Culturelles.

« On serait en droit de penser, dit à ce propos René Vautier, que ces commissions auraient en tête une perspective de « régionalisation » pour permettre ou appuyer, en dehors de Paris, la naissance d'expressions cinématographiques non centralisées, non coulees dans le moule parisien... En réalité, rien n'est prévu en ce sens. Pour avoir une aide — terme impropre puisqu'il s'agit d'une restitution — il faut naviguer dans le périmètre des Champs-Élysées, ou présenter des projets à la mode bien parisienne... »

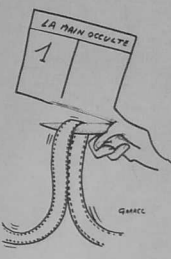
Et Vautier sait de quoi il parle : il a un film tout prêt (« *La main occulte* » ou « *La main dans le sac* ») qu'il ne lui reste plus qu'à tourner. Mais... Mais la commission parisienne refuse l'avance sur recette.

« Nous ne faisons pas la grève de la faim pour faire pression sur quelqu'un, dit René Vautier, nous demandons simplement aux représentants du gouvernement au sein de cette commission : pensez-vous réellement que fermer la bouche aux « opposants » soit une bonne méthode ? Que ce n'est pas justement la méthode pour que l'on s'exprime par des bombes plutôt que par la caméra ? Et à l'échelon de la Bretagne, vous savez que ce n'est pas du cinéma que de parler de bombes... »

**Vautier et l'O.R.T.F.**

Vautier a fait un film (« *Mourir pour des idées* »), tourné avec les gens de l'île de Sein, qui a été sélectionné pour représenter la France dans des festivals et qui a intéressé les télévisions canadienne, suisse, belge... mais pas l'O.R.T.F. Evidemment. Arguments de Bernard Griveaux, patron de cette dernière à Rennes : « L'O.R.T.F. ne travaille pas avec les spécialistes du dénigrement ! »

C'est pour des raisons semblables que Gilles Servat est également interdit d'O.R.T.F. (télévision) : « Pas question tant qu'il parlera dans une de ses chansons de « faire la guerre aux Francs » ! Ça doit être la régionalisation de l'Office... »



GMAC

**Un film parisien pour les syndicats d'initiative bretons**

On sait, pour l'avoir lu dans la presse régionale, que les syndicats d'initiative bretons ont fait tourner un film pour vanter les mérites de la Bretagne.

Sur les 20 ou 25 millions d'anciens francs qu'a coûté ce film, les trois quarts à peu près ont été apportés par les Conseils Généraux de Bretagne, le reste étant fourni par le Commissariat Général au Tourisme, le ministère des Affaires Étrangères et la Délégation à l'Aménagement du Territoire. Cela donnait par-là suffisamment de poids au Commissariat au Tourisme pour que le choix du producteur et du réalisateur lui revienne. Et le film est allé, évidemment, à une société de production et à un réalisateur parisiens (dont la compétence, an attendant d'avoir vu le film en question, n'est d'ailleurs pas mise en doute).

Il existait cependant des compétences et des structures locales qui n'ont pu être utilisées. Mais il paraît que M. Bourbon, le président des syndicats d'initiative bretons, n'apprécie pas le style de René Vautier. Alors...

Un détail à propos du film de « propagande touristique » finalement réalisé : Resté à le diffuser dans le grand public, a-t-on pu lire récemment dans le « Télégramme » : la meilleure chose est de le rattacher à un film de valeur qui attirera les foules dans les salles de cinéma... »

Une suggestion, si on nous la permet : pourquoi ne pas le raccrocher à « *Avoir vingt ans dans les Arzès* » qui a déjà dépassé les 250 000 spectateurs français et entame une belle carrière à l'étranger... ou à « *La main dans le sac* » si on laisse Vautier le tourner un jour ?



J. GARRE

# « MAMMOUTH » A SAINT-BRIEUC

**Et si cette affaire prouvait qu'on peut dissimuler  
derrière des raisons d'ordre commercial une habile  
manœuvre de répression politique...**

Président-directeur-général de la Société armoricaine de magasins à grande surface, M. Lesimple a décidé de porter plainte à la suite de la grève qui, du 8 au 25 décembre, a paralysé l'activité du Mammouth de Saint-Brieuc. Il vient de faire savoir qu'il citait en justice Jean-Claude Frigent, délégué syndical C.F.D.T., Triny Coulin, délégué du personnel au comité d'entreprise et Edouard Renard, professeur de lettres à Guingamp, candidat de la Ligue communiste aux prochaines élections législatives dans la circonscription de Saint-Brieuc.

Le tribunal de grande instance devra « voir, dire et juger qu'ils ont participé courant décembre 72 à des actes qui ont entravé la liberté du travail et la liberté du commerce au magasin Mammouth à Saint-Brieuc », « voir, dire et juger qu'ils ont solidairement ou in solidum responsables des conséquences dommageables de ces actes ». Pour fixer le montant des réparations auxquelles prétend le requérant, il conviendra « de rechercher tous les éléments du dommage occasionné à la S.A.M.G.S. par les actes reprochés et notamment :

- le manque à gagner,
- les pertes en marchandises,
- le préjudice commercial et les pertes de clientèle,
- les pertes en matériel,
- les dépenses supplémentaires, etc. »

autant de choses qui représentent la bagatelle de plusieurs dizaines de millions d'anciens francs, voire plusieurs centaines.

## Un aveu à peine voilé

Le but de la manœuvre est évident : tenter de briser la combativité des salariés des grandes surfaces qui supportent de plus en plus mal les conditions de travail qui leur sont imposées. Indépendamment des résultats obtenus et des erreurs commises, la grève de Thionville a fait des petits. Et si celle de Saint-Brieuc n'a pas été particulièrement bien menée, elle a prouvé, comme tant d'autres mouvements du même genre,

qu'il y a tout de même des limites à la toute-puissance patronale.

Mais ce qu'il y a de plus surprenant dans cette affaire, c'est, au niveau de la citation elle-même, la confusion volontairement entretenue entre l'aspect commercial du problème et son aspect éminemment politique. Non que ceci soit très nouveau en soi, mais poussé à ce stade le processus d'amalgamation constitue une sorte d'aveu. A quel titre, en effet, le nom d'Edouard Renard figure-t-il dans le texte de la citation ? Si ce dernier a été présent sur les lieux, il n'était pas le seul « élément extérieur », tant s'en faut ! Et mettre en avant sa qualité de militant de la Ligue communiste ne peut constituer une explication satisfaisante. Ou alors, il faudrait admettre qu'il existe en France des procédures légales (ce qu'on savait déjà) et avouées (ce qui est nouveau et grave) autorisant de pratiquer ouvertement des opérations relevant de la plus pure répression politique.

En ce qui concerne les délégués, le procédé utilisé présente au moins l'avantage de respecter les apparences de la légalité. Juridiquement, ceux-ci peuvent en effet être tenus pour responsables de ce qui s'est passé à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement pendant la durée de la grève. Encore convient-il de remarquer qu'il y a là une anomalie à partir du moment où l'on admet que les agents de ville et les gendarmes mobiles avaient reçu pour mission de veiller sur les locaux de la S.A.M.G.S. Ou ces derniers n'ont pas fait leur travail et on ne voit pas pourquoi ils ne seraient pas sanctionnés. Ou ils l'ont fait et, puisqu'ils avaient reçu des consignes du juge d'instruction, on ne voit pas pourquoi ils ne seraient pas tenus juridiquement pour responsables des dommages subis en leur présence par la direction du Mammouth.

Si cette affaire n'avait un indéniable aspect tragique, on pourrait parler de situation courtoisienne.

## Des comptes à régler

Briser le moral des salariés, casser l'action des syndicats et décourager les gauchistes, voilà un tableau de

chasse auquel doit rêver tout patron digne (1) de ce nom. Si le cas posé par la grève du Mammouth pouvait constituer un exemple, c'en serait fini de cette agitation qui, périodiquement, se manifeste ici ou là, à l'intérieur ou aux abords des grandes surfaces. Dans un premier temps, les remous provoqués par l'affaire de Saint-Brieuc ne pourraient être que salutaires en cette période électorale, dans la mesure où ils pourraient provoquer un climat d'incertitude propice à une abondante cueillette de voix par l'U.D.R. et ses alliés. Du moins le coup vaut-il d'être tenté.

Sans compter qu'on est à Saint-Brieuc et que Saint-Brieuc, ça veut dire : P.S.U., P.C., P.S., « Joint Français ».

Sans compter qu'on est dans les Côtes-du-Nord et que Côtes-du-Nord, ça veut dire : Big-Dutchman, Kaolins de Bretagne...

Sans compter enfin que tout cela ne serait pas du genre à déplaire au préfet, René Jannin, qui n'hésite pas un seul instant dès qu'il s'agit d'aller à la chasse ou à la pêche avec les patrons du coin. Ancien directeur général de la Sûreté en Algérie à l'époque d'un certain putsch, il n'en finit pas de se morfondre dans cette ville où il semble bien que trois hommes ne cessent guère de hanter ses nuits. Ils ont pour noms : Yves Le Fol, ce maire, conseiller général, ancien et peut-être futur député, membre de la clique à Rocard ; Edouard Renard qui, en raison de son origine guadeloupéenne et de la couleur de sa peau, a été surnommé par certains « la bête noire du préfet » et Jean Leflaucher, le secrétaire de l'U.D.-C.F.D.T., l'homme dont les chefs d'entreprise de la région ont décidé d'avoir la peau.

Trois hommes qui ont tous été mêlés de près aux différents conflits qui, depuis le début de 1972, ont agité le département.

Jean-Pierre AUREGAN.

CE MOIS-CI — NOTE CE MOIS-CI — NOTE CE MOIS-CI — NOTE CE MOIS-CI — NOTE

Sortie prévue en janvier des mémoires de l'ancien chef du Parti national breton, Olivier Mordrel, dont « Test » avait annoncé le retour en Bretagne. Sur 520 pages, celui qui fut le penseur politique de l'« essai » avant la guerre a voulu faire l'histoire du nationalisme breton pendant ces années qui virent la montée du fascisme en Europe. Titre de cet ouvrage à paraître aux Editions Alain Moreau : « Breiz ataou ou histoire du mouvement breton ».

Qu'il soit un témoignage franc et honnête ou une tentative de justification, ce livre n'en servira pas moins à éclaircir quelque peu cette période trouble de l'histoire de la Bretagne. On ne pourra sans doute pas en dire autant du nouvel ouvrage de Roman Caerleon qui va sortir incessamment en librairie. Après « Complots pour une République bretonne » et « La révolution bretonne permanente », l'historien breton de Paris retracera l'aventure (peu glorieuse) de la « bezon Perrou », unité de nationalistes bretons qui revêtit en 1943 l'uniforme allemand.

Le souci de ne déplaire à personne, la compilation de coupures de presse et de documents glanés dans les couloirs des organisations bretonnes n'ont jamais permis d'écrire de bons livres, surtout quand ils sont tenés d'esprit partisan. Laissons le bénéfice du doute à Roman Caerleon et attendons (avec impatience quand même) la sortie de son troisième livre.

Remarqué surtout par son absence au meeting de Pontivy (une simple lettre de soutien fut envoyée) « Galv ».

qui régnait à se battre quand les objectifs ne sont pas suffisamment clairs, va reprendre ses actions autonomes. Rejetant le confitisme et (pour le moment) le spectaculaire, la commission exécutive de « Galv » a choisi de renouveler les petites marches locales étalées dans le temps afin d'établir une pression continue sur les autorités et de faire comprendre aux gens « à domicile » la justesse de son combat pour la décolonisation de la Bretagne.

La première de ces marches « Galv » aura lieu le dimanche 28 janvier entre Coat-Méal (village du député U.D.R. de Poulpique) et Brest, soit 19 kilomètres. Renseignements complémentaires dans la presse locale.

Petit problème aux Editions Oswald dans quelle collection publier le texte de la première pièce de Paul Kerang ? « Théâtre africain » : délicat. « Théâtre en France » : pas question ! Restait la solution de créer une nouvelle collection. « Le printemps des Bonnets rouges » est donc paru sous le bandeau « Théâtre hors la France ». Une véritable profession de foi !

96 pages, 9,20 francs. Editions P.J.O., 7 rue de l'École-Polytechnique, 75008 Paris.

Erwan Evenou, jeune professeur du Faouët, publie son premier recueil de poèmes en langue bretonne. « Benn Godeu, Dour » est en vente chez l'auteur (Keroczek, 56200 Le Faouët), 5 francs plus frais de port.

« Skol Vreiz », bimestriel des instituteurs laïques bre-

tons, publiés dans son numéro d'octobre-novembre les résultats d'une enquête sur l'évolution de l'enseignement du breton durant les années scolaires 1970-1971 et 1971-1972 dans le second degré. Complètes pour l'enseignement public, ces statistiques sont particulièrement en ce qui concerne l'enseignement libre.

Dans les écoles publiques du secondaire, on constate, écrit « Skol Vreiz », « Un tassement du nombre des élèves en même temps qu'une amélioration de l'enseignement dispensé ». Ceci est surtout sensible dans le Finistère et le Morbihan. On remarque par contre une progression, selon des estimations du nombre des élèves dans l'enseignement privé.

Le nombre des élèves du second cycle suivant des cours de breton serait ainsi de 4 153 (chiffre minima), 1 500 autres lycéens et collégiens attendent par ailleurs un professeur pour étudier eux aussi le breton.

« Skol Vreiz », Run-Avel, 23245 Plourinnes-Morlaix.

Rectifié à notre information parue dans le numéro 2. Ce n'est pas Roman Leprhon qui représentera l'U.D.D. dans la circonscription de Rennes-Stud, mais Jean David, Michel Philipponneau y défendra les couleurs du Parti socialiste, François Le Douarec l'U.D.R.

La nouvelle formule de « L'Echo breton » (Quimper) est à elle seule un petit pavé dans la mare de la presse bretonne. Vous connaissez ces hebdomadaires locaux à quelle est la ville bretonne qui n'en

a pas un - fades et sans avenir ? Supposez qu'un jour ils deviennent tous adultes...

C'est ce qui est arrivé à « L'Echo breton » depuis début novembre dernier : il n'a pas perdu, au contraire, son caractère local mais se permet en outre — voyez les sommaires d'un de ses derniers numéros — d'aller un peu au fond des choses :

— Quelques vérités sur le « ghetto-Hospice des vieux » d'Hannobont.

— « L'autre culture » à travers des exemples concrets : les chanteurs bretons, René Vautier, les théâtres populaires.

— La présentation de Gilles Servat « plus qu'un témoin... »

— Espérons que « L'Echo breton », 3 rue Bisson, 29130 Quimper. Le numéro : 0,50 francs.

« Tempêtes » n° 9 ouvre ses colonnes à « Test » (René Vautier, Saint-Brieuc...).

On lira également au sommaire :

— La grève de la faim des sœurs Huet, qui dure depuis le 19 décembre, et le soutien qui se développe.

— Face aux élections... — Quinze jours en France. — Le Vietnam, lutte en Israël, Rodhésie raciste, Maoïci, etc.

Un premier disque annoncé pour la printemps : celui de Mickaël Kerné, un titre en vedette : « Monsieur le Français ». On peut l'acheter par anticipation en s'adressant à l'auteur-compositeur et interprète, 11 rue Henri-Sellier, 56000 Lorient.

Abonnez-vous ! Le slogan « Test », ils partent avec un est connu et emplit les colonnes des journaux qui lancent, surtout si, comme « Test », ils partent avec un capital de 4 000 francs. Il est pourtant plus que jamais indispensable de le faire savoir :

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....

.....  
souscrit un abonnement d'un an au journal « Test ».  
Ci-joint un chèque bancaire - postal (1) d'un montant de 25 francs.

Les chèques sont à libeller au nom de :  
S.A.R.L. S.E.P.O.B.  
compte n° 2.400, Banque de Bretagne, Morlaix  
et à expédier à :  
« Test », c/o N.P.P., 29 rue du Soleil, 75020 Paris.  
(1) Rayer la mention inutile.

(\* A découper ou à reproduire.

les abonnements représentant pour notre trésorerie une avance et pour notre journal un espoir de durée.

Autant d'abonnés, autant de journaux vendus avant d'avoir été conçus, autant de recettes régulières assurées tous les mois.

Nous ne voulons pas (pour le moment...) organiser une « grande souscription » pour la survie de « Test », mais nous demandons à ceux qui achètent chaque mois « Test » de s'abonner le plus vite possible, au besoin et ajoutant aux 25 francs réglementaires une petite rallonge symbolisant la confiance que vous avez en notre entreprise.

# SAINT-ÉTIENNE C.E.T. CATHOLIQUE DE RENNES PREPARE DU MATERIEL HUMAIN POUR CITROEN

## LA TRAITE DES JEUNES

« Laissez venir à moi tous les petits enfants »  
(Luc IX - 18-16)

Dans le numéro 1, « Test » avait publié le premier volet d'une enquête sur l'enseignement. Nous avions donné la parole à trois maîtres auxiliaires de l'enseignement public, enseignants et répudiés à merci. Victimes du même système qui les prépare à être exploités et abusés de leur faiblesse, les élèves eux aussi subissent le poids de structures sociales oppressives qui ne sont jamais anonymes. On le verra ici. Ce qui suit s'est passé dans un cadre bien précis : le C.E.T. catholique Saint-Etienne de Rennes.

Ces témoignages ont valeur d'exemple. Soucieux de ne rien dénaturer de la lutte des élèves de ce C.E.T. catholique, nous leur avons laissé la parole, nous contentant d'y adjoindre des textes de liaison.

### SAINT-ETIENNE A RENNES

Un établissement technique comme les autres, on y prépare, la comme ailleurs, le plus discrètement possible, une main-d'œuvre docile et bientôt soumise à la loi de l'employeur, Citroën dans le cas présent.

Une boîte comme les autres, mais une réputation mieux établie : école privée, solides traditions de discipline. Tout cela ne déplaît pas au patronat local et à ses vieilles habitudes cléricales. Trop de parents croient encore à l'école privée et préfèrent mettre leurs garçons à Saint-Etienne, chez les curés plutôt que dans un établissement laïque.

Cinq cent trente élèves, B.E.P. et C.E.T. 40 % de fils de paysans, 20 à 30 % de fils d'ouvriers. Aucune tradition de lutte mais des brimades qui commencent à peser.

Un travail de sensibilisation sur ces brimades et les conditions de vie quotidienne dans l'établissement commence à se faire au niveau du lycée. Mais c'est en liaison avec les élèves du C.E.T. que ce travail débouchera sur une action concrète. Un premier tract voit le jour en 1971, Saint-Etienne, école modèle, il dénonce certains aspects de la vie dans l'établissement et les liaisons avec Citroën.

### Saint-Etienne : Une école moderne

Cheveux longs interdits : ça nuit à l'esthétique de l'institution.

Une demi-heure seulement pour fumer : les odeurs des W.C. et des dortoirs étant jugées suffisamment polluantes.

L'état du mobilier (tables) et des locaux (dortoirs) est à l'image de l'école. Heurausement, le Carême est terminé, emportant ses relents de maquereaux. Distribution et port de tracts interdits.

Les limitations aux sorties des internes leur permettent sans doute l'apprentissage de la « liberté ».

Toutes les initiatives individuelles ou collectives (activités culturelles à l'extérieur, action catholique...) se voient étouffées par la direction. Ce n'est pas l'institution des délégués avec la « responsabilité », qui leur est accordée qui changera quelque chose.

Mais à quoi servirait-il de revendiquer, puisque si nous travaillons bien nous obtiendrons notre « SM » comme nous l'on promis certains de nos professeurs.

### CETTE SITUATION D'ECRASEMENT ET DE PASSIVITE ORGANISEE N'EST PAS SANS RAISON

Un certain nombre de coïncidences pourraient nous éclairer :

Pourquoi Citroën met-il tant d'ardeur à équiper en machines les ateliers de mécanique ?

Vient-il présenter si généreusement des « SM », « GS », « DS » ?

Ces visites organisées dans les usines Citroën où il est interdit de discuter avec les ouvriers ? - Il ne faut pas les distraire.

Ces relations si intimes entre la direction de l'école et celle de Citroën ? (repas, visites).

La section mécanique si favorisée par rapport à l'autre section ?

Tous ces faits parlent d'eux-mêmes :

La vocation de Saint-Etienne est de fournir une main-d'œuvre docile, soumise pour Citroën, prête à adhérer au S.I.S.C.F.T. (syndicat allant contre les intérêts de tous les travailleurs et dirigé par des cadres fascistes).

D'ailleurs, la présence de militaires parmi les professeurs est destinée à favoriser cette docilité : comme par hasard, ce sont ces militaires qu'on retrouve souvent cadres dans les usines Citroën !

Bien sûr Citroën nous « offre » des emplois

Mais dans quelles conditions ?

DES CADENCES INFERNALES ET INHUMANES

Tous les jours nous sortons du boulot crevés, abrutis, victimes de la cadence infernale, des filcs mouchards, hargneux...

Y en a marre :

— Du chronosurprise ;

— Du temps minuté pour aller aux W.C. ;

— Du boni qui saute pour une pièce en moins ;

— De voir les ouvrières tomber en syncope ;

— De la permission du chef pour aller à l'infirmerie ;

— 20 minutes de pause et des cadences qui augmentent après ;

— Des déplacements qui ne sont pas payés ;

— De la fiche de paye où on ne comprend rien ;

— Des fayots qui s'occupent de notre boulot.

Y en a marre la cadence augmente.

Il y a quinze jours, on faisait 35 voitures à l'heure, cette semaine c'est de 40 à 45. A la fin de l'année ça sera 60 à l'heure...

(Extrait d'un tract des ouvriers de Citroën)

### UNE REPRESSION BRUTALE

C'est sans doute pour nous éviter d'être brimés, mouchards, giflés comme certains syndicalistes qu'on ne nous donne aucune information (ou peu) sur nos droits de futurs travailleurs. Comme ça on a plus de chance de rentrer à la C.F.T.

Pour nous convaincre de la liberté qui existe chez Citroën de la valeur de la C.F.T. et de ses « autres méthodes, nous proposons à des membres de la maîtrise de venir nous faire des cours sur :

— Le sabotage des élections syndicales ;

— Le mouchardage dans les villages et quartiers ;

— L'organisation de commandos pour attaquer les vendeurs de tracts (Rennes fin 1970), les distributeurs de tracts (mars 1971), les syndicats (C.F.D.I. en 1970), les réunions publiques (Rennes et Bruz en 1970)...

En insistant un peu plus, on réussira peut-être à obtenir une formation professionnelle complémentaire pour :

— Conduire des DS et les utiliser pour foncer sur les distributeurs de tracts ;

— Manier les sacs d'huile brûlée, les matraques.

C'est pour nous éviter que nous ayons l'idée folle de ne pas adhérer à la C.F.T.-S.I.S.C., de nous révolter contre le travail abrutissant qu'on nous apprend à Saint-Etienne :

Obéir à nos supérieurs

Travailler

Nous faire

Balancer la tête.

Le premier qui arrivera assez bas pour lécher les bottes de son patron aura sa SM.

Comité de lutte technique.

Ce premier tract a jeté un vent de panique chez les curés-patrons de Saint-Etienne. Mais c'est la fin de l'année, il y a des examens à passer...

### ELEVES DE SAINT-ETIENNE

#### IL EST TEMPS QUE ÇA CHANGE

A Saint-Etienne, c'est le même régime qu'à l'armée : un nombre important de professeurs sont d'anciens militaires, convaincus de l'efficacité de la discipline militaire : ça se traduit par :

— Les collas en pagaille ;

— Les profs qui cognent couramment les élèves ; et ils ne cognent pas sur n'importe qui : les plus faibles seulement ;

— Les profs avec qui on a toujours tort ;

— Les profs qui défendent leurs idées politiques (défense des patrons), et si on ne pense pas comme eux, on est des cons ;

— Cheveux longs et barba interdits.

Le fait de cogner, de mettre des collas, de refuser d'être contredit prouve qu'en plus de sadiques, ces profs sont incompétents. D'ailleurs :

— Sans bouquin pour faire un cours, ils sont paumés ;

— On nous donne des compos sur des sujets qu'on n'a pas vus ;

— On nous note au dixième de point en enlevant des points pour les réponses fausses sans tenir compte de ce qui est valable ;

— Les notes sont à la tête du client : pour un même dessin, un élève qui ose contredire le prof aura moins de points qu'un autre.

#### MAIS IL N'Y A PAS QUE ÇA

— En classe : les C.E.T. ont des tables de 5 et des bancs (ou des tabourets) alors qu'en B.E.P. et lycée ils ont des tables individuelles avec chaises ;

— Le matériel de dessin (indus. / tables spéciales) est uniquement pour les B.E.P. et lycée. Les C.E.T. sont sans doute jugés trop cons pour s'en servir.

— La bibliothèque : les C.E.T. n'y ont pas accès, sollicitant qu'il n'y a pas de salle disponible, mais on en trouve une pour les B.E.P.

— Les classes sont mal chauffées l'hiver, mal aérées l'été.

— Au dortoir : c'est fait gai : eau froide, dortoirs de 90 lits (très confortables...), interdiction de parler (pour les C.E.T. uniquement).

— Au réfectoire : nourriture mauvaise et insuffisante (pour 4 F le repas), puis, pour nous remplir le ventre, le commerce des casses-revues et des glaces (achetées 22 centimes, revendues 50...).

— A l'atelier : des amendes pour un rien (20 centimes pour de la limaille sur un étou, 50 pour un outil oublié) ; il faut bien que les profs se rincer la queue sur notre compte (ou plutôt celui de nos parents). Les machines neuves sont pour les B.E.P. et lycées, de peur

que les C.E.T. les abiment. Et les outils qui ne marchent pas (compresseurs) ; on pale le métal et on fait des pièces pour les profs ou la boîte. Malgré les filets, les cheveux longs sont toujours interdits et les C.E.T. sont plus vite expédiés chez le coiffeur.

— En gym on raste toujours entre 4 murs : la Belle Angerière, pour les autres !

En conclusion, on a des conditions de vie inadmissibles et en face de nous on a des gens qui ne respectent même pas les quelques droits qu'on a (exemple : un prof n'a pas le droit de cogner un élève, il peut être condamné si l'élève porte plainte ; seulement ils croient qu'on a trop la trouille pour porter plainte, on verra bien) ;

En s'écroulant on est toujours bien vu, on passe bien nos trois ans, on devient des moutons, et en entrant dans la société on se fait bien exploiter (Citroën c'est le même régime militaire que Saint-Etienne : les anciens militaires que Saint-Etienne a fait venir de la C.F.T. Citroën ou profs à Saint-Etienne).

Si on réagit individuellement on se fait cogner, mettre en colle, virer de la boîte. La direction et les profs ont intérêt à faire régner ce climat de terreur et de méfiance entre élèves (mouchards...) : diviser pour régner, c'est bien connu...

Face à la répression, un comité de soutien va s'organiser. En effet, le 15 avril, lendemain de la parution du tract, deux élèves sont interrogés par les curés qui veulent des noms. L'un d'entre eux est enfermé dans une salle pendant toute la matinée pour le contraindre à dénoncer ses camarades. Ils sont mis à pied tous les deux, un seul sera réintégré. Enfin, un autre élève, appartenant à la JEC, et soupçonné d'avoir participé à la rédaction du tract, est convoqué quelques jours plus tard chez le directeur et invité à lui remettre tous les documents relatifs au travail préalable dans l'école ainsi d'ailleurs que les documents de son mouvement, faute de quoi il ne pourrait plus mettre les pieds dans l'établissement. Refus de l'élève qui est vidé.

Une grève est décidée pour le vendredi suivant.

Dès le matin, les filcs stationnent devant Saint-Etienne. L'après-midi, le supérieur fait appel directement à la C.F.T. et à certains parents d'élèves dont l'appartenance syndicale semble assez claire. Ceux-ci ne se contentent pas d'être à la porte de l'établissement mais participent activement à la rentrée, séparant le bon grain de l'ivraie, employant diverses méthodes de chantage pour obliger les élèves à reprendre les cours.

Mais le soutien a été un succès. Mille élèves venus des différents établissements techniques de la ville ont manifesté dans la ville, proche de Saint-Etienne-Citroën, protégé par un cordon de G.R.S.

La semaine suivant la grève, un professeur, qui avait soutenu le mouvement, s'est vu refuser l'entrée de l'école et a été suspendu.

Cette année, à la rentrée, une vingtaine d'élèves avait disparu, Saint-Etienne ne voulait plus d'eux.

Le supérieur s'est adressé aux autres pour leur rappeler les résultats des « CAP » : qui n'ont pas été merveilleux avec toute cette agitation...

Le spectre du chômage, la démagogie, la répression, le chantage sont les armes préférées de la direction pour que Saint-Etienne reste une bonne maison aimée du patronat catholique.

Cette année, tout est calme à Saint-Etienne et dans les boîtes techniques de Rennes. Mais dans les chambres patronales, à l'évêché, au Rotary, on s'inquiète, à Vigo où l'appareil policier espagnol est au point, les ouvriers de Citroën ont réussi à faire parler d'eux...

Alors pourquoi n'y aurait-il pas un printemps des C.E.T. ? Et ce jour-là, le soutien pour que cesse le scandale de l'école-usine fera trembler toutes ces vieilles charrognes.

Lycéens, encore un effort.

### SIGNIFICATION DE LA LUTTE

Michel, Bernard et Jean-Paul étaient l'un dernier à Saint-Etienne.

MICHEL : Moi je crois que l'aspect principal, ce qu'il faut surtout montrer, c'est le soutien qu'il y a eu. C'est plus important que ce qui s'est passé à Saint-Etienne où ça n'a pas été une réussite totale.

BERNARD : L'important c'est de voir que les S.E.T. ça bouge.

JEAN-PAUL : Moi je crois que quand même le plus important c'est ce qui s'est passé à Saint-Etienne même. Une boîte qui était vachement fermée, où les mecs étaient plus ou moins résignés, il y a eu quelque chose ! Moi je ne crois pas que ce soit l'extérieur le plus important.

MICHEL : Si parce que l'extérieur c'était les C.E.T. et Saint-Etienne, ce n'est pas à part. Victor Kault, Robidou... ce sont toutes les mêmes boîtes. Saint-Etienne c'est seulement une caricature des autres, c'est la discipline plus l'esprit catho.

BERNARD : Ce qui est quand même important c'est l'opposition à toutes les brimades. Opposition qui a mobilisé les gens. Et maintenant il y a des brimades qui ne pourront plus avoir lieu.

MICHEL : Il y a un truc qui est très important et qui a été dénoncé pendant cette lutte là, c'est la division travail manuel-travail intellectuel. Il y a une remise en cause de la séparation lycée technique - C.E.T. et c'est de loin ce qui compte le plus. Les types qui sortent du lycée technique et qui sont des petits chefs par rapport aux types des C.E.T., ils ont à mener le même combat.

La remise en cause de cette séparation et de cette hiérarchie c'est vraiment ce qu'il y a eu de plus important.

## ELLE EST MORTE A 20 ANS...

Elle allait avoir vingt ans. Elle était vendeuse dans un grand magasin de la région bricochine. Le vendredi 29 décembre, elle est morte d'avoir tenté de provoquer sur sa personne un avortement.

Voilà les faits dans leur sécheresse. Ils se sont passés dans un chef-lieu de canton des Côtes-du-Nord, à une vingtaine de kilomètres de Saint-Brieuc.

Un drame banal, en quelque sorte. Une mort parmi d'autres. Connue parce que les gens ont parlé peut-être un peu plus que d'habitude et que les journaux locaux y ont consacré quelques lignes. La conséquence d'une vie faite de solitude et de difficultés : une famille de dix enfants, un travail sans grand intérêt, un premier enfant né au printemps dernier. Les bars de nuit où l'on est sûr de retrouver un copain, une copine, parce qu'on a beau avoir la tête solide, on ne peut pas toujours vivre seul.

Et puis... sans larmoyer, sans tomber dans un romantisme de mauvais goût, on peut imaginer la

scène. Peut-être un peu plus de fatigue que d'habitude. Peut-être la perspective d'être sans cesse écartelée entre les servitudes d'une condition salariale à laquelle elle ne pouvait pas échapper et celles qui résultent pour une femme seule de l'obligation d'élever deux enfants (entendez par là : de les confier à une nourrice, de les voir entre deux portes et de passer ses jours de repos entre quatre murs pour enfin s'en occuper un peu... avant de recommencer une semaine de travail)...

Ignorance ? Manque de moyens ?... On a retrouvé sur elle l'adresse d'une clinique anglaise spécialisée dans les avortements. Elle lui avait été donnée par un médecin. Probablement ne lui restait-il plus qu'à trouver l'argent.

Une histoire triste. De tous les jours. Celle d'une jeune fille qui, en d'autres conditions, aurait fait « sauter » son enfant, comme on évite de le dire dans certains milieux tout en s'empressant de le faire.

J.-P. A.

## COURRIER DES LECTEURS

M. René Le Brusq, étudiant à Brest :

« Je viens de lire le numéro 0 de votre journal « Test » qui m'a tout de suite enthousiasmé. Alors que j'étais souvent choqué par certaines prises de position du « Peuple breton » pour le « centralisme démocratique » ou de « L'avenir de la Bretagne » qui a peur du socialisme, dans votre journal je retrouve un esprit critique qui n'épargne personne et qui est loin de tout esprit de clan ou de parti que l'on trouve dans les journaux précités. »

M. Bernard Le Loyec, Stains (Seine-Saint-Denis) :

« Si je peux apporter quelques suggestions aux contenus de vos articles, je peux y faire un certain reproche dû en particulier à certains journaux « bretons ». En effet, vous parlez toujours des problèmes bretons « en Bretagne » mais vous négligez toujours celui de l'émigration. Pourtant, celle-ci joue un rôle non moins important de « détonateur » dans la prise de conscience du problème. Voici énumérés les cas qui pourraient avoir lieu de créer des articles dans votre canard :

— La quantité importante de travailleurs bretons dans le secteur nationalisé à Paris (flics, employés : S.N.C.F., R.A.T.P., P.T.T., préfecture de la Seine, travaux publics du bâtiment, Air France, etc.) ;

— La quantité importante de travailleurs bretons célibataires à Paris (les travailleurs bretons célibataires « masculins » sont nettement supérieurs aux travailleurs célibataires « féminins »). Pourquoi ? ;

— Le racisme anti-breton à Paris ;

— La hargne virulente à l'égard des militants et de sympathisants du P.C. « F. lorsque « la Bretagne vote mal » ;

— L'impérialisme « sexuel » français à l'égard du problème breton (la clientèle des prostituées est fournie principalement par le prolétariat breton à Paris, à taux égal avec celui des Africains, des Arabes, des Yougoslaves et des Portugais) ;

— D'autre part, le meeting de soutien aux prisonniers du F.L.B. à la Mutualité a rassemblé au moins 3 000 personnes (2 000 d'après la presse). A pourcentage de population égale, cela m'étonnerait fort que ce genre de manifestation rassemble autant de monde dans une quelconque ville de Bretagne. Là-dessus, je ne pense pas me tromper, je crois même que la prise de conscience « nationale » est plus importante à Paris qu'en Bretagne chez les travailleurs, due en particulier à certains facteurs d'ordre psycho-politico-socials que je vous ai énumérés plus haut. »

## LE PRINTEMPS DES BONNETS ROUGES, DE PAUL KEINEG :

# LE VIOLENT PARFUM D'UNE PATRIE A CONSTRUIRE

Peuple de la résignation  
Peuple de la désaffection

Tiens tête  
Reprends tes droits.  
Préfère les saccages de la liberté  
A l'horreur de l'injustice codifiée  
Préfère ton peuple à l'opresseur  
Frappe, Breton, frappe.

Depuis plus d'un mois, ce cri et bien d'autres aussi violents, aussi précis, énoncent chaque soir dans un énorme hangar de la Cartoucherie de Vincennes à Paris. Ce ne sont pas là, vous en conviendrez, propos de Comédie française et si l'on doit « s'habiller » pour les entendre, c'est, plutôt qu'avec élégance, bien chaudement et avec couvertures.

Le théâtre pauvre a les tréteaux qu'il peut, et son public les courants d'air qu'il mérite. Et, malgré les exploits techniques et l'imagination de Jean-Marie Sereau et de son équipe, ce théâtre reste doublement pauvre : par les crédits dont il dispose, par l'histoire qu'il raconte. Sa richesse est ailleurs, mais c'est ailleurs est fastueux !

### Un piteux échec

La pièce de Paul Keineg raconte en vingt-cinq tableaux, tour à tour pathétiques, satiriques et lyriques, une révolte du peuple breton, celle des Bonnets Rouges, qui arma une partie de la Bretagne contre l'opresseur français ; ici Louis XIV il y a quelques trois cents ans. Comme toutes les révoltes paysannes, ce fut d'abord une révolte de la misère ; mais elle prit bientôt, sous l'impulsion d'un homme, Sébastien Le Balp, un tour politique, qui justifia aux yeux du pouvoir central, et du pouvoir régional (il y en avait un alors, mais ô combien à la botte du Prince), l'incroyable cruauté de la répression confiée aux C.B.S. d'alors : les dragons.

Qu'avons-nous donc à faire d'une histoire vieille de trois siècles, et qui ne fut qu'un piteux échec dont notre orgueil de Breton ne peut que souffrir ?

C'est qu'elle est à bien des égards exemplaire. Au-delà de l'extraordinaire printemps de Le Balp et de la Bretagne en 1675, c'est notre pays d'aujourd'hui que nous allons chercher à Vincennes, et que nous trouvons. Et en même temps que lui, tous les pays où le peuple, et spécialement le monde paysan, vit dans la dépendance, parfois dans la misère, même si ce n'est plus tout à fait la même. On n'a pas fait que du pain. La présence de comédiens africains dans cette histoire bretonne est significative à cet égard, il n'est pas inutile en 1973 de méditer sur cet échec des Bonnets Rouges et sur la récupération des révoltes spontanées par la « grande Révolution centrale » de 1789.

Mais il s'agit ici de théâtre. Et quel somptueux théâtre, nourri de mots-météores qui sortiraient de la

terre, celle qu'on laboure, et de personnages fabuleux qui attachent une épopée à la misère, projetés dans la lumière d'une mise en scène à leur mesure.

### Théâtre politique breton Théâtre poétique breton

Le public parisien a le droit de participer à la fête ; pour les Bretons, ce sera pour plus tard. Air connu. Ce public est surtout fait de jeunes, et sa gravité surprend. Est-ce le caractère sacré de certaines scènes qui lui donne cet air religieux ? Ce n'est sûrement pas le Père Maunoir, plus près du pantin que du saint.

Quant aux critiques parisiens qui ont condencendus à s'y rendre, beaucoup s'y sont fourvoyés. On eut botrérisé qu'on se fit gausse à fesses déployées. On eût « causé breton » qu'on eût souri de cet exotisme rassurant, car qui parle étranger, ou simili (la Bretagne n'est après tout qu'une province) est dans la dépendance. Ce sont les élites qui parlent français...

Mais la langue française flamboyante ! Cette éruption poétique qui vient des Bretons ! La poésie, Monsieur, n'aurait-elle aussi dans les choux ? Et quel est donc ce Keineg qui impertine à tour de phrases ? Y aurait-il une poésie bretonne de la langue française ? Et qui plus est, une épopée ? (Les Français en furent-ils jamais capables !) et qui sait à l'occasion retrouver le ton de la farce médiévale, truculente et satirique, quand la comédie parisienne s'est perdue dans les courtoiseries d'arrière-bouffoir.

Certains critiques n'ont pas compris, d'autres n'ont pas voulu comprendre. Quant il fallait pleurer, on s'est ému d'un cri, et quand il fallait rire, on a souri d'une fesse. Le théâtre parisien est si bien pasteurisé au crible de ses critiques que la poésie de tripes et de terre de Keineg y passe mal. Ainsi la critique de l'honnête jucoquin du « Monde » porte aux nues la mise-en-scène de Jean-Marie Sereau, éblouissante est vrai,

pour mieux minimiser la parole de Keineg « dépassée jusqu'au paradoxe ». Et si certains mots ont pu choquer les congruïtés parisiennes, si cela ne leur paraît pas de bon goût, vive le mauvais goût, sacré nom de Dieu, puisque le bon est à Paris. Quand la poésie de Keineg est jugée à leur goût, c'est qu'elle puise « aux meilleures sources de NOS poètes » (Scriptait « Le Figaro »). Paul Guimard l'a mieux comprise la poésie bretonne en la rapprochant des complaintes de Gales.

Et quand ce ne serait que de la poésie mise en scène (c'est encore un grief parisien) celle dont il s'agit est si proche du feu qu'elle est plus à sa place en scène qu'en bibliothèque. L'idéal serait la place publique, car sur le plan politique aussi tout ici est flamme. Si la révolution vient d'un greffier — ô ironie si l'on pense à d'autres — elle ne sort pas pour autant de bureaux d'études. Bien sûr, Le Balp est finalement trahi et tué, mais ce ne sont pas des cendres que Paul Keineg célèbre, ce sont des braises. On peut s'y chauffer.

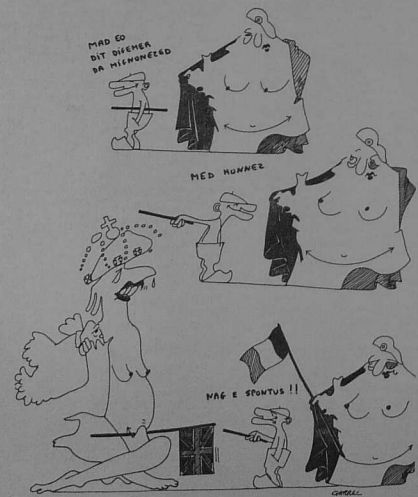
### « Prodigieusement nu »

Il faudra bien l'entendre ce cri qu'il lance à ce peuple « prodigieusement nu, acculé aux lites et aux mouettes parmi les monothèses », et quand ce cri se tait, il faudra voir cette inoubliable Béatrice, cet espèce d'oncle Tom femelle, sortir enfin de sa servile et désolante comédie et dire : « Il nous reste le parfum violent d'une patrie à construire. » Bonnets Rouges qui êtes à Paris, qu'étes-vous allés faire dans cette galère ? Arrivez-vous vite ici, en Bretagne ; il y fait parfois frais à l'ombre des institutions, dans cet arrière-pays où les mères disent toujours : « Pourquoi changer le monde, l'injustice existe, elle a toujours existé, elle existera toujours, tout comme la misère. On ne peut modifier l'œuvre de Dieu. »

Mais heureusement, leurs fils, de plus en plus nombreux, pensent comme Bastien, que le monde est l'œuvre de l'homme et qu'il peut le changer.

Michel JESTIN.

## YOUENN PENN-BAZ HAG AR BRO-SAOZ PE MARHADOURIEN EUROPA VRAZ





## La grève du Joint Français :

# Contre toutes les formes de colonialisme

Les éditions de l'Épi publient ce mois-ci l'analyse de « quatre grèves significatives » de 1972 : le Joint Français, les Nouvelles Galeries de Thionville, Hutchinson à Châtelerau, Penaroya à Lyon.

Nous vous donnons ici les dernières pages de l'analyse de la grève du Joint Français. Cette étude a été rédigée par Guy Loran, militant C.F.D.T., journaliste à Saint-Brieuc.

Le conflit du « Joint Français » s'est développé simultanément sur deux fronts : celui de l'entreprise ; celui de la région. Son ampleur a pu avoir origine un phénomène de cristallisation dont il faut trouver les causes, d'une part dans la lente détérioration du climat à l'intérieur de l'usine brocheuse, d'autre part dans les aspirations d'une région à sortir d'un sous-développement entretenu depuis des années par le pouvoir central.

Il est certain que le « Joint » réunissait le maximum de conditions pour le déclenchement d'une action mobilisatrice. La présence à la tête de la société d'un patronat rétrograde manipulé par les hautes instances de la puissante C.G.E., derrière laquelle il était aisé de découvrir les silhouettes des principaux dirigeants du C.N.P.F., constituait a priori une cible de choix pour les formations de gauche, quelles qu'elles soient. Il a suffi de mettre en avant le décalage entre les résultats affichés par la Compagnie Générale d'Electricité (70 millions de bénéfices nets en 1971) et la politique des responsables de sa filiale, qui ont préféré perdre 18 millions anciens par jour durant deux mois plutôt que satisfaire les revendications des salariés pour faire éclater en pleine lumière le caractère exorbitant des pouvoirs détenus par ceux dont les uniques titres de gloire se confondent trop souvent avec la possession de simples titres de propriété. La mise en évidence du contraste existant entre la modicité des salaires versés dans l'entreprise et l'importance des aides accordées à la société pour se décentraliser (70 millions anciens selon la C.F.D.T.), un milliard ancien en ce qui concerne les seules aides de l'Etat, selon M. Philipponneau) n'a fait qu'ajouter au caractère scandaleux d'une exploitation soigneusement organisée par les princes de la grande industrie avec la complicité des pouvoirs publics.

### UN TERRAIN PREPARE

Le mérite des principaux animateurs de la grève a été d'avoir su canaliser autour du conflit les différentes formes de mécontentement qui, durant ces der-

nières années, se sont manifestées en Bretagne. Ainsi a pu être posé, une fois de plus, le problème de la régionalisation qui constitue une des hantises de l'actuelle majorité depuis l'échec du référendum du 29 avril 1969 et qui, si l'on en croit les indiscretions d'un député U.D.R., aurait conduit M. Pompidou en personne à donner à des parlementaires bretons l'assurance que l'unité de production brocheuse ne serait pas fermée, quoi qu'il arrive.

Le fait qu'on se trouvait alors en période électorale a évidemment joué en faveur des grévistes, de même que l'échec du référendum sur l'Europe. Encore fallait-il savoir et vouloir exploiter la situation, ce qui n'a pas toujours été facile. Combien de fois les responsables cégétistes qui ont été les principaux animateurs de la grève ne se sont-ils pas posés la question de savoir jusqu'où ne pas aller trop loin ? Combien de fois n'ont-ils pas dû compter avec la passivité de certains de leurs partenaires, avec les incertitudes d'une opinion publique apparemment conquise mais toujours versatile, avec la détermination d'une direction aussi butée qu'insaisissable ?

Si le développement de la solidarité d'une région qui s'est très rapidement considérée comme mobilisée a finalement constitué la meilleure arme des grévistes, cela n'a pas été dû à un simple hasard. Il a fallu des années pour préparer le terrain. Avant que les cheminots en grève n'acceptent, au mois de juin 1971, d'achever les premiers blocs dans la région de Pimpol, avant que la C.F.D.T. et les jeunes agriculteurs de la région de Lannion décident d'entreprendre un action commune contre une mesure d'expropriation frappant un cultivateur (M. Kerjacou), avant qu'ils luttent de nouveau côte à côte pour protester contre les termes d'un contrat imposé à un salarié agricole de l'arrondissement de Dinan, il a fallu les événements de Quimor le 2 octobre 1967, l'éveil du sentiment régionaliste, l'action de l'Union Démocratique Bretonne, la poussée du P.S.U. qui, par le canal de son organisation, a joué un rôle important, notamment dans le département des Côtes-du-

Nord, au niveau de la solidarité. Il a fallu que soient élues à Morlaix, Lorient, Saint-Brieuc, des municipalités hostiles à l'actuelle majorité (et souvent pénalisées sur le plan économique à cause de leurs options).

### AU-DELA DE L'ELECTORALISME

Certes, tout cela ne saurait faire oublier la fidélité de la Bretagne au gaullisme et à ceux qui tentent encore de faire croire qu'ils en sont les héritiers. C'est là une contradiction qui a été maintes fois relevée et qu'il serait vain de nier. Elle tient à de nombreux facteurs parmi lesquels jouent notamment : le poids des traditions ; le vieillissement de la population ; la fuite des cerveaux (et du pouvoir de contestation qu'ils représentent) ; une méfiance évidente à l'égard des idéologies qui semblent relever davantage de la spéculation intellectuelle que du bon sens. Il est évident que ce n'est pas en substituant une forme quelconque de centralisme au jacobinisme qui a toujours animés les dirigeants français que les formations de gauche attireront à elles les Bretons. Ce n'est pas non plus en se contentant de remplacer des députés par d'autres députés, c'est-à-dire des gens qui, de toute façon, vont débattre à Paris des difficultés de la région, que tout ira pour le mieux dans la meilleure des provinces. Ici, l'existence de la démocratie passe avant tout par l'existence d'une véritable vie régionale, qui suppose par définition une réforme en profondeur des structures actuelles.

C'est probablement là l'une des principales leçons à tirer du conflit de Saint-Brieuc, qui serait absurde — et pour cause — de vouloir recréer artificiellement ailleurs, comme l'ont prouvé les quelques expériences malheureuses qui ont été accomplies dans ce sens. En démontrant qu'il était possible d'adapter à un contexte donné les formes traditionnelles de lutte, les ouvriers du « Joint » ont apporté leur pierre à l'édification d'une société plus juste, dont le visage sera forcément fonction des moyens qu'on aura ou non su mettre en œuvre pour en finir, autant que faire se peut, avec l'exploitation de l'homme par l'homme, des régions pauvres par les régions riches, de ceux qui ignorent par ceux à qui a été donnée la chance de savoir.

Guy LORAN.

\* \* \* Quatre grèves significatives : Editions de l'Épi.

## YANN FOUERE S'EXPLIQUE...

La justice bourgeoise française a tranché : l'Union démocratique bretonne, par la voix de son journal, n'aurait pas dû attaquer en termes diffamatoires M. Yann Fouéré, maréchal à Galway (Irlande). Le vendredi 15 décembre, le tribunal de grande instance de Rennes condamnait le directeur du « Peuple Breton » à 400 francs d'amende. Le juge ordonnait en outre l'insertion de cette décision dans l'organe de l'U.D.B. et accordait 1 000 francs de dommages et intérêts à Yann Fouéré.

Ce dernier avait demandé un peu plus : 10 000 francs de dommages et intérêts et l'insertion du jugement dans « Ouest-France », « Le Télégramme » et « Le Peuple Breton ».

Présument (à juste titre) que la décision de Yann Fouéré de faire intervenir la justice française allait choquer un certain nombre de militants bretons qui eussent préféré voir se vider ces querelles d'une autre manière, nous avions demandé au leader de S.A.V. de s'expliquer.

Voici sa réponse :

« La raison pour laquelle j'ai dû engager un procès en diffamation au « Peuple Breton » n'est nullement politique. Je ne reproche à ce journal, dont chacun est libre de penser ce qu'il veut, comme d'ailleurs à l'U.D.B., signataire de l'article qu'il a publié et dans lequel je suis pris à partie, qu'une seule et unique phrase. J'ai estimé que je ne pouvais la laisser passer sans réagir. C'est la suivante : « Yann Fouéré, (...) celui qui, induit à Galway, exploite les travailleurs irlandais à un point tel que... » L'I.R.A. a jugé nécessaire d'organiser l'explosion d'un des bateaux de pêche qu'il commandait. »

Il m'est complètement indifférent en effet que l'U.D.B. me traite d'homme de droite. Les vocabulaires de droite et de gauche n'ont plus, de nos jours, dans le contexte breton, aucune signification, et, de toute façon, on est toujours à la droite de quelqu'un. Cela s'applique même à l'U.D.B., qui est maintenant largement débordée sur sa gauche, au point d'expulser de son sein les « gauchistes », afin de se donner, comme le Parti communiste français, une sorte de respectabilité bourgeoise, avec une image de parti d'ordre au visage rassurant. Dou aussi la condamnation sans réserve que l'U.D.B. porte contre le P.R.L., attitude qu'elle est la seule à adopter parmi les mouvements bretons. Je comprends fort bien que, dans ces conditions, l'U.D.B. ait besoin de trouver des hommes et des organisations politiques plus à droite qu'elle ne l'est, voire même de jeu politique normal, même s'il est connu de fil blanc, ou rouge en l'occurrence. Je ne vois aucun inconvénient à lui rendre ce service.

« Ce faisant toutefois, il ne me paraît pas possible d'accepter que, pour étayer sa thèse, l'U.D.B. adopte entre Bretons, surtout s'ils sont engagés dans un combat similaire et sont d'anciens camarades d'un même mouvement, la tactique bien connue du P.C.F. qui cherche à porter atteinte à la réputation et à l'intégrité de ses adversaires pour servir ses desseins politiques. Le P.C.F. a déjà employé cette tactique à mon égard et j'ai dû aussi lui intenter un procès en diffamation pour l'inciter à plus de sagesse et le faire taire.

« L'auteur de l'article au cours duquel je suis incriminé est connu. Il démontre une fois de plus qu'on peut être à la fois bon poète et mauvais politicien. L'U.D.B. a certainement eu tort d'avaliser, en la signant, la phrase qui me concerne. « Le Peuple Breton » a eu tort de la publier. Il a surtout eu tort, comme le Comité directeur de l'U.D.B., d'avoir refusé

de la rectifier : c'est ce qui m'a obligé à engager les poursuites que vous savez. Je ne l'ai pas fait de gaieté de cœur, mais que pouvais-je faire d'autre ? »

« La bonne foi de l'U.D.B. et celle du « Peuple Breton » à cet égard ne m'ont pas empêché de publier les affirmations de l'auteur de l'article. Aussi bien n'y aurais-je pas eu de procès si « Le Peuple Breton » n'avait pas refusé de publier la mise au point rectificative que je lui ai demandée d'insérer. Personne ne pouvait en effet ignorer de bonne foi que le seul bateau de pêche qui ait été détruit par l'I.R.A. à Rosswale, près de Galway, loin de m'appartenir, même partiellement, appartenait à une société américaine, puisque cela a été publié en toutes lettres dans le livre récent de Tim Pat Coogan, paru dans les quatre premiers mois de 1972, « Histoire de l'I.R.A. », page 430. La moindre enquête, effectuée dans les secteurs où j'effectue mes achats de crustacés et de saumons, aurait montré que je ne commandite et n'ai jamais commandité de bateau de pêche en Irlande, montré aussi que les pêcheurs qui me fournissent sont absolument libres de vendre à qui ils veulent, la concurrence jouant à l'achat entre cinq ou six acheteurs, montré également que j'ai toujours eu d'excellentes relations avec les pêcheurs des comités de Galway et de Mayo qui sont mes secteurs d'achat, au point que certaines coopératives de pêcheurs font appel à moi pour les aider à organiser l'exportation directe de leur production vers les marchés étrangers. Quant à mon personnel permanent, il se compose de trois personnes... »

« Il ne s'agit là que de simples faits, faciles à vérifier et à contrôler, et qui n'ont rien à voir avec de grandes considérations sur le marché mondial des crustacés. Le moindre devoir du journaliste avant de publier des affirmations diffamatoires ou dommageables sur qui que ce soit, n'est-il pas de s'entourer de toutes les garanties et renseignements nécessaires ? Or l'auteur de l'article, dont j'ai été avisé du passage en Irlande, s'est bien gardé de m'approcher et de venir visiter mon secteur de pêche et mes installations. Mon adresse est bien connue et il suffit d'ouvrir l'annuaire de téléphone pour la trouver. Je n'ai pourtant jamais eu l'usage de recevoir quelqu'un, et je ne me débâte à aucun contact, surtout s'il s'agit de militants engagés dans quelque combat breton que ce soit, militants parmi lesquels, en ce qui me concerne, je ne me reconnais aucun adversaire, même si certains, bien à tort, me considèrent comme tel. »

YANN FOUERE.

## LE BILIGOU D'OR

à Maître Lombard, par « Ouest-France » interposé, pour cet article paru il y a peu, intitulé : « La Bretagne et la France : un amour qui ne doit pas conduire à certaines stupidités ».

Voici la belle phrase de Maître Lombard telle qu'elle est citée, sans ironie aucune, par notre distingué confrère :

« La Bretagne est follement amoureuse de la France et la France est amoureuse de la Bretagne. Mais cet amour ne doit pas conduire à certaines stupidités. »

Maître Lombard parle d'or. Une question cependant : laquelle des deux va faire à l'autre un enfant (dans le dos) ?

Sans autres commentaires...

LES BELLES PHRASES



Maître Lombard, Maître de l'Épave, Tour de Bretagne, 26 novembre 1972

au « Télégramme », pour ce délicieux petit paragraphe d'un article qu'il a tout récemment soumis à l'attention de ses lecteurs :

« En Europe toujours, le combat des Irlandais se poursuit. Selon toute vraisemblance, la réunion de l'Irlande pourra être acquise par la voie diplomatique. »

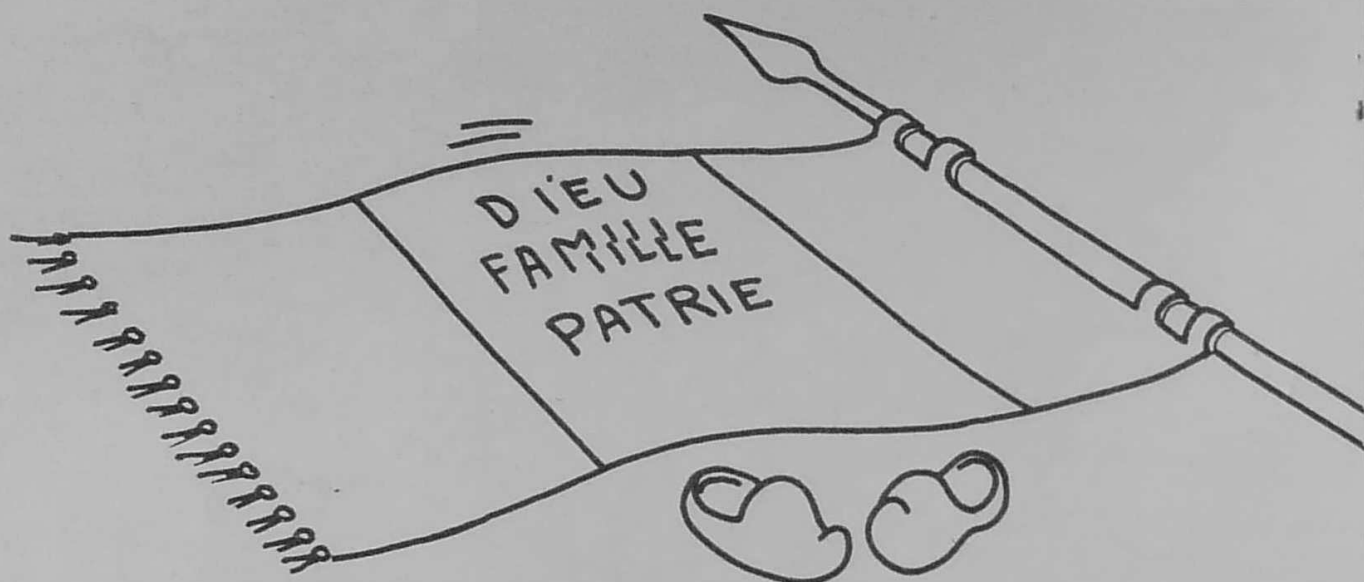
Les Basques, en Espagne et en France, se remuent ; en Yougoslavie, les Croates ont parlé d'eux ; en Union soviétique, des Litvaniens se sont révoltés.

L'indépendance des îles Bahamas et de la Nouvelle Guinée du Nord-Est ensemble avec la Papouasie, est annoncée pour vers la fin de 1973. Les colonies deviennent rares. Restent encore les territoires portugais en Afrique, mais pour une décolonisation complémentaire il faudra d'urgence la plus grande puissance colonialiste de notre temps. Là, il y a encore beaucoup à décoloniser ! »

Et la Bretagne, direz-vous au « télégramme » ?

« Oh, la Bretagne, ça doit être comme la solitude : ça n'existe pas... »

# NOTRE GRAND CONCOURS : " CE QUE J'AI FAIT SOUS LES DRAPEAUX "



AFIN DE NOUS AIDER A  
LUTTER CONTRE CEUX  
QUI DENIGRENT CONTI-  
NUELLEMENT L'ARMÉE



ENVOYEZ-NOUS  
LES ANECDOTES,  
SOUVENIRS,  
HISTOIRES VRAIES  
QUI VOUS PERMETTENT  
DE DIRE

L'ARMÉE A FAIT DE  
**MOI**  
**UN HOMME**



LES TEMOIGNAGES LES PLUS EDIFIANTS SERONT MIS EN IMAGES  
PAR LES MEILLEURS DE NOS DESSINATEURS, ET LEURS AUTEURS

GAGNERONT LA  
**COLLECTION  
COMPLETE  
DE  
test**

OFFERTE PAR  
LE MINISTRE  
DE LA DÉFENSE  
NATIONALE

